

MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2022061
Refacturation frais géomètre BEURRIER**

Séance du 28 Octobre 2022

Le 28 Octobre 2022, dix-neuf heure quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents :

M. CHASSAGNE Jean-François, M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie (arrivée au point de l'ordre du jour : achat matériel garderie), M. MAIRE Pierre, Mme DEGIRAL Laurence, M. BONIN Gérard, M. GILLES Xavier, Mme Émeline PELLETIER, Mme CHAUVET Anne-Marie.

Absent : M. DEVILLARD Claude.

Excusés : Mme LEBRE Amélia, M. MONNET Jérôme.

Pouvoir : Madame LEBRE Amélia donne son pouvoir à Monsieur DELIGEARD Arnaud. Monsieur MONNET Jérôme donne son pouvoir à Monsieur CHASSAGNE Jean-François.

Secrétaire de séance : Monsieur CHASSAGNE Jean-François.

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 12

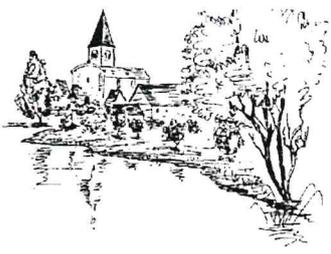
Date de la convocation : 24 Octobre 2022.

Date d'affichage de la convocation : 24 Octobre 2022.

Dans le cadre de la cession du chemin « Château Barraud » à Monsieur Vivien BEURRIER, et suite à la réception de la facture du géomètre d'un montant de 420€, il convient d'autoriser le Maire à émettre un titre du même montant afin de recouvrer la somme auprès de l'administré.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à émettre un titre d'un montant de 420 € et à signer tout document afférent à ce sujet.

Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0



MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour extrait conforme

Le Maire

Arnaud DÉLIGEARD

A circular stamp with the text "MAIRIE DE TRETEAU" and "1924" is partially visible. Overlaid on it is a handwritten signature in black ink.

Délibération exécutoire AR du Contrôle de la Légalité 003-210302899-20221028-2022061-DE
En date du 07/11/2022
Publication réglementaire effectuée le 07/11/2022